

Services de traduction
50100-14-2008494
Questions et réponses n° 2

Q1. Partie 6 - 7.1 – Où se trouve le paragraphe sur la présentation des factures?

R1. Il n'y a pas de paragraphe distinct sur la présentation des factures. Les factures doivent être distribuées conformément aux instructions fournies à la partie 6 - 7.2.

Q2. Annexe A - 1.5 – À quelle fréquence devrions-nous fournir des services dans les locaux du SCC?

R2. Jamais

Q3. 1.6 – Devons-nous simplement répondre dans la même langue ou est-ce que **toute** la correspondance écrite doit être bilingue?

R3. Répondez simplement dans la même langue.

Q4. Annexe B - 1.0 – Quelles sont les exigences en matière de qualification idéales d'un traducteur du SCC?

R4. Cette question ne correspond pas à l'annexe B – 1.0. J'ai besoin d'éclaircissements sur question du demandeur.

Q5. Toutes les traductions doivent-elles être révisées par un deuxième linguiste?

R5. Non

Q6. Combien d'entrepreneurs seront retenus?

R6. Un

Q7. Comment les dépenses autres que le tarif au mot (p. ex. frais de messagerie) doivent-elles être consignées?

R7. Il ne devrait pas y avoir d'autres dépenses étant donné que toutes les traductions devraient être retournées de manière électronique.

Q8. Dans la base de paiement, on indique premièrement de proposer un taux journalier, mais, dans le tableau, un prix au mot est exigé. Veuillez confirmer si nous devons présenter un prix au mot, ce qui serait conforme aux normes de l'industrie.

R8. Veuillez fournir un prix au mot.

Q.9 Pour les besoins de l'évaluation :

- a) « Où » signifie le nom de l'employeur ainsi que le poste occupé par la ressource proposée ou son titre;
- b) « Quand » signifie les dates de début et de fin (p. ex. de janvier 2000 à mars 2002) de la période durant laquelle la ressource proposée a acquis les compétences ou l'expérience;

- c) « Comment » signifie une description claire des activités effectuées par la ressource proposée et les responsabilités qui lui ont été attribuées par rapport à ce poste et pendant cette période.

Où dans la soumission devons-nous indiquer ces éléments?

R9. Ces éléments doivent être abordés dans une proposition écrite et/ou dans un curriculum vitae présenté avec votre soumission. Par le passé, notre bureau a reçu une lettre de présentation, un résumé des services fournis, etc. indiquant l'expérience antérieure, les connaissances et ainsi de suite.

Q10. Actuellement, qui fournit ces services au SCC?

R10. Bureau de la traduction

Q11. À l'annexe D, on indique que les curriculums vitae doivent être fournis pour chaque ressource proposée. Y a-t-il des exigences minimales en matière d'expérience et/ou de titres de compétence pour les ressources proposées?

R11. Les curriculum vitae devraient traiter/tenir compte des exigences obligatoires.

Q12. L'expérience pertinente de l'entreprise ou de ses ressources proposées jouera-t-elle un rôle dans l'évaluation par le SCC? Selon la DP, une fois les critères d'O1 à O5 satisfaits, l'entrepreneur qui propose le prix le plus bas se verra attribuer le contrat. Est-ce exact?

R12. Oui.